



NOTIFICATION AUX PARTIES

N° 2010/040

Genève, le 6 décembre 2010

CONCERNE:

Service d'alerte courriel CITES

1. Le Secrétariat CITES a créé un service d'alerte courriel sur son site web. En y souscrivant, les usagers reçoivent des courriels les informant des activités de la CITES telles qu'émissions de notifications aux Parties, réunions, communiqués de presse, etc.
2. Afin de s'assurer que les personnes chargées de l'application de la CITES soient tenues au courant d'événements pouvant avoir des incidences sur leur travail et leurs responsabilités, le Secrétariat a l'intention d'inclure dans sa liste de destinataires d'alertes toutes les autorités CITES qui n'ont pas encore souscrit à ce service.
3. Les usagers de ce service peuvent naturellement résilier leur souscription en suivant les instructions données dans chaque alerte courriel.
4. Toutes les questions sur le service d'alerte courriel de la CITES sont à poser à M. Marcos Regis Silva (marcos.silva@cites.org).